

Schéma départemental du sport **Tout schuss vers 2030 !**

« Au-delà de l'événement lui-même, les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 dans les Alpes françaises représentent un levier structurant pour renforcer la pratique sportive dans les Hautes-Alpes, soutenir la jeunesse, valoriser les sites et savoir-faire haut-alpins, moderniser les équipements, et inscrire le sport au cœur des politiques de transition, d'attractivité et de cohésion territoriale.

Le Département se dote aujourd'hui d'un nouveau Schéma départemental du Sport pour la période 2026-2030. Véritable cadre stratégique de la politique sportive à venir, il offre au mouvement sportif des jalons clairs et des échéances hautement symboliques, jusqu'à la perspective d'accueil des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 ! »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département





Schéma départemental du sport

Hautes-Alpes 2030 : une ambition partagée, un héritage durable

« Avec l'arrivée à son terme du Schéma départemental du sport 2021-2025 au 31 décembre dernier, j'ai été amenée – avec le Président, mes collègues vice-Président, ou encore les services du Département et ceux de l'Agence de développement – à travailler sur un nouveau document dans un contexte très particulier.

Jamais, dans l'histoire du Département, quiconque n'a été amené à travailler sur ce type de programmation stratégique avec des Jeux Olympiques et Paralympiques en perspective. Les Olympiades de 2030 sont une première historique pour les Hautes-Alpes. Et notre volonté n'est autre que de faire que cet événement mondial profite durablement à l'ensemble de notre territoire.

C'est tout l'objet de ce nouveau Schéma départemental du Sport. Structuré en cinq axes et 12 actions éminemment concrètes dans un souci de pragmatisme et d'efficacité. Ensemble, nous avons quatre ans pour construire notre plus formidable aventure ! Je suis heureuse et fière que ce soit avec vous que cette chance nous soit donnée ! »

Marine MICHEL,
vice-Présidente du Département chargée des Sports

■ Cinq axes structurants...

- promouvoir le sport de Haut-Niveau, en soutenant les parcours d'excellence sportive,
- valoriser l'action départementale et l'attractivité des territoires par le sport, en accompagnant l'accueil et l'organisation d'événements sportifs d'envergure départementale, régionale, nationale et internationale,
- favoriser l'accès au sport pour tous, pour renforcer la vitalité sportive sur l'ensemble du territoire,
- assurer un développement maîtrisé des sports de nature, pour une valorisation durable des sites de pratique,
- organiser la gouvernance du Schéma départemental du Sport et du plan JOP 2030, afin de fédérer les acteurs du mouvement sportif.

■ ...et 12 actions concrètes pour développer les pratiques sportives

- 1 : Soutenir les sportifs de haut-niveau,
- 2 : Accompagner les clubs et structures de haut-niveau,
- 3 : Faire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 un levier de développement des sites sportifs,
- 4 : Financer les événements sportifs,
- 5 : Accompagner les organisateurs d'événements,
- 6 : Encourager la vitalité sportive,
- 7 : Faire des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 un vecteur de cohésion territoriale,
- 8 : Permettre l'accès aux publics éloignés de la pratique sportive,
- 9 : Pérenniser les outils numériques des sports de nature,
- 11 : Élaborer et développer une stratégie de communication,
- 12 : Organiser la Gouvernance du Plan Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

« Bien au-delà de l'aspect compétitif, le sport est devenu un enjeu de société majeur et transversal. Il contribue à l'éducation et à l'émancipation des jeunes, à la promotion de la santé et du bien-être, à l'inclusion sociale et à l'égalité entre les publics, tout en participant à l'attractivité, au dynamisme économique et à l'image du territoire. »

Ginette MOSTACHI,
vice-Présidente du Département chargée des Solidarités



Zoom sur la vitalité sportive



- Développer durablement la pratique sportive, en favorisant l'accès pour tous les publics et en inscrivant le sport dans le quotidien des habitants.
- Inciter les jeunes Haut-Alpins à la pratique des activités en lien avec la montagne, en hiver et en toutes saisons.
- Faire vivre le "label 2030" afin de mettre en valeur et renforcer les valeurs de Célébration, d'Héritage et d'Engagement.
- Mobiliser une communauté active et fière de son territoire ;
- Célébration : pour faire vivre à tous les émotions du sport.
- Héritage : mettre plus de sport dans le quotidien des haut-alpins.
- Engagement : animer et faire grandir les communautés "Génération 2030" et "label 2030".



500 000€ de subventions au monde sportif

La Commission permanente du Conseil départemental se prononce ce mardi sur l'octroi de 500 000€ de subventions au monde sportif afin d'aider au développement de la pratique sportive, ainsi qu'aux organisateurs d'évènements sportifs.

• **320 000€ pour développer la pratique pour tous les Haut-Alpins** (Comités départementaux de sports d'été comme d'hiver au titre des actions qu'ils mettent en œuvre pour le développement de l'accès aux pratiques sportives)

• **180 000€ pour l'organisation d'événements sportifs** (Étape française de la Coupe d'Europe de snowboard cross à Puy-Saint-Vincent et Championnat de France toutes catégories de cette même discipline à Orcières ; 1000 pattes à Montgenèvre ; Ice Climbing Écrins ; Alpi Serre Che ; Journée Neige pour tous du Comité départemental de Sport adapté, Critérium bouliste de la Petite boule laragnaise, etc.)



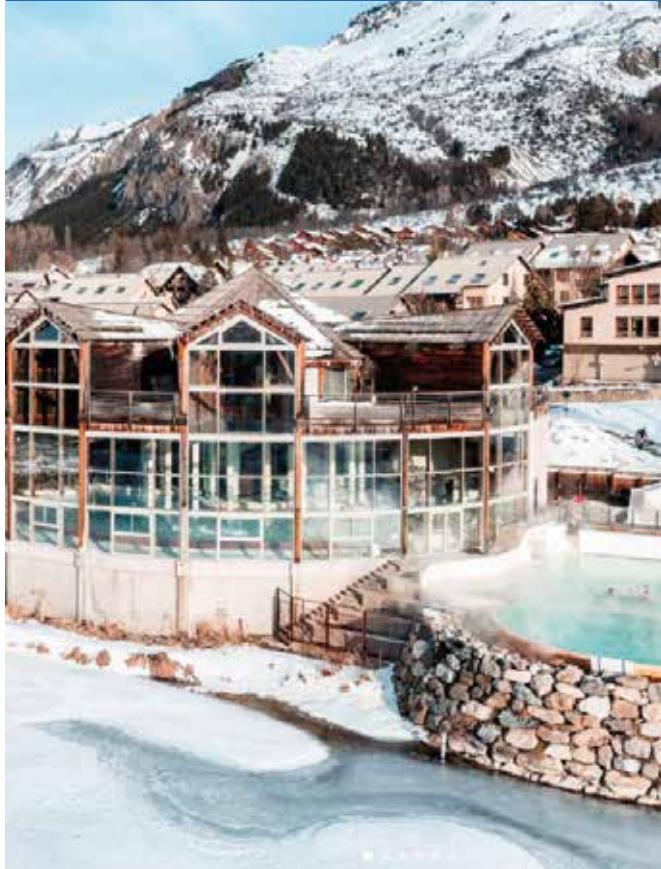
Une délégation de Haut-Alpins, emmenée par le Président du Département, Jean-Marie Bernard, et par le Président de l'Agence de développement, Patrick Ricou, s'est rendue sur les sites de compétition des Jeux de Milan-Cortina 2026.

"Dans quatre ans, nous serons en plein dans nos Jeux, de la même manière que les Italiens sont à l'heure actuelle en plein dans leur moment olympique", note Jean-Marie Bernard.

"L'objectif de notre déplacement de mi-janvier était donc d'évaluer le chemin que nous avons encore à parcourir d'ici février 2030. Calmement, sereinement, mais avec la détermination de faire des Jeux exceptionnels !"



Attractivité du territoire 2 800 000€ pour l'aménagement des stations



13 dossiers de financement d'équipements sont examinés ce mardi 10 février par la Commission permanente du Conseil départemental, représentant un montant de subventions de près de 2 800 000€ et près de 19 000 000€ de travaux.

- Le Monêtier-les-Bains : valorisation de l'espace Rotonde des Grands Bains
- Saint-Chaffrey : réhabilitation de la baignade bio de Chantemerle
- Vallouise – Pelvoux : information digitale, rénovation et extension du parc d'enneigeurs
- Vars : construction d'un complexe regroupant une salle multi-activités et un cinéma ; aménagement d'un bowling aux Claux
- Stations du Queyras : amélioration de l'accueil clientèle ; adduction d'eau à Molines / Saint-Véran ; acquisition d'un engin de déneigement pour le domaine nordique du Haut-Guil
- Les Orres : requalification des locaux des services techniques communaux et acquisition d'équipements
- Orcières : piétonnisation du cœur de station, création d'une place centrale avec halle couverte, d'une salle polyvalente et réorganisation des espaces de stationnement
- Le Dévoluy : développement du Bike Center du Dévoluy et déploiement de sa stratégie vélo

Eau et assainissement 720 000€ pour sécuriser la ressource en eau potable, mais aussi répondre aux défis de la qualité des eaux



Le Département est engagé depuis de nombreuses années dans un programme de soutien des Communes pour les investissements qu'elles engagent dans les domaines de l'adduction d'eau potable (dans un objectif de sécurisation et d'économie de la ressource) et de l'assainissement, qui présente un enjeu essentiel pour la préservation du milieu et dans un objectif d'amélioration des systèmes d'assainissement.

41 dossiers (26 en eau potable et 15 en assainissement) sont présentés à la Commission permanente du Conseil départemental pour cette programmation de février 2026. Soit un montant de 720 000€ de subventions du Département pour 3 900 000€ de travaux réalisés. Parmi lesquels la mise en œuvre du plan d'action d'amélioration des rendements des réseaux d'eau potable de la Communauté de Communes Serre Ponçon – Val d'Avance ; la reprise du captage de la Croze à Saint-Laurent du Cros ; des travaux de sécurisation de l'adduction d'eau potable en traversée de l'Eygues sur la Commune de Saint-André de Rosans ; des travaux d'élimination des eaux claires parasites sur la Commune de Rambaud (portés par la Communauté de Communes Serre Ponçon – Val d'Avance).